



## Liminaire au CSE Siège 4 juin 2020

### La reprise après le confinement au Siège de France.tv : quelles modalités ?

Compte tenu du thème qui sera traité en CSE ce jour, le syndicat Force Ouvrière France.tv tient à souligner qu'il veut éviter toute surenchère et polémique inutile, compte tenu précisément des circonstances exceptionnelles que nous vivons en France et dans l'entreprise depuis maintenant bientôt 3 mois.

Nous donnons acte à la direction qu'elle n'est pas "restée les bras croisés", qu'elle a fait certainement de son mieux pour mettre en place une organisation permettant le maintien du fonctionnement de l'antenne de France Télévisions et de tous ses services durant ces 12 semaines de confinement.

Il a fallu, nous en sommes bien conscients, gérer dans l'urgence une situation sans précédent et on ne peut que se féliciter que l'impact de l'épidémie ait été contenu au sein de France Télévisions et que les précautions sanitaires essentielles aient été prises pour les salariés du groupe.

Cela étant dit, il va falloir maintenant **organiser et gérer, le déconfinement et le retour**, une situation que nous espérons la plus normale possible, dans les meilleurs délais.

La direction évoque **une phase de début de reprise d'activité à la mi-juin avec une normalisation complète à la rentrée de septembre**.

Et quand on dit "normalisation", c'est bien entendu avec des modalités, avec des aménagements, dont nous allons précisément parler cet après-midi.

A cet égard, **les élus Force Ouvrière demandent en priorité la reprise des éditions indépendantes avec leurs reportages, studios et régies respectives.**

Sur les évolutions à prévoir, notamment en ce qui concerne le télétravail, **les élus Force Ouvrière seront attentifs à ce que les salariés soient entendus et que leurs intérêts légitimes (concernant notamment les conditions de travail) soient préservés.**

Nous sommes bien conscients que la pandémie de Covid 19 va susciter une nouvelle réflexion et une modification du monde du travail. Mais en attendant qu'un accord intervienne au niveau national, il est **impératif que les modifications, les "aménagements" qui pourraient survenir dans l'organisation du travail à France.tv se fassent dans la concertation avec l'ensemble des salariés.**

La question du télétravail est un dossier très important, **nous ne sommes pas opposés à des évolutions en ce sens, mais cela doit se faire TOUJOURS dans l'écoute des salariés.** Nous y serons très attentifs.

De la même manière, nous souhaitons que le retour progressif des salariés sur le site - et des aménagements nécessaires que cela va entraîner - se fasse là aussi dans la concertation.

Pour les échéances immédiates, nous nous félicitons de **la volonté de faire du week-end et de la soirée électorale du 28 juin un grand rendez-vous de l'antenne**



**de France•tv.** Sur le plan éditorial et plus globalement sur celui du fonctionnement du groupe, ce rendez-vous politique est une occasion idéale pour **envoyer un signal fort aux téléspectateurs et marquer la reprise.**

Et donc, nous demandons que la direction de France Télévisions mette tous les

moyens en œuvre pour assurer la couverture de cet événement. **Notre cœur de métier est l'information et France•tv a toujours l'offre audiovisuelle de référence pour retransmettre les événements politiques. Il faut que cela continue.**

Paris, le 4 juin 2020